

PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

DIRECTION DES COLLECTIVITES LOCALES,
DE L'UTILITE PUBLIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Bureau de l'utilité publique, de la concertation
et de l'environnement
Section Environnement et Enquêtes publiques

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

En exécution de l'arrêté du Préfet de la Région Provence, Alpes, Côte d'Azur, Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône en date du 13 octobre 2016, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de Plan de Prévention des Risques d'inondation par débordement du Rhône sur le territoire des communes de Boulbon et de Saint-Pierre de Mézoargues.

Cette enquête durera trente-deux jours et se déroulera du lundi 14 novembre au jeudi 15 décembre 2016 inclus.

A été désigné, en qualité de commissaire enquêteur titulaire: Monsieur Maurice NISSE, Directeur des Etudes à l'Ecole Supérieure des Géomètres et Topographes, retraité, et nommé en qualité de suppléant: Monsieur Daniel BERAUD, Attaché territorial.

Le commissaire enquêteur suppléant remplace le titulaire en cas d'empêchement de ce dernier et exerce ses fonctions jusqu'au terme de la procédure.

Les pièces du dossier soumis à enquête ainsi que le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, préalablement cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront déposés auprès de chacune des mairies concernées pendant une durée de trente-deux jours consécutifs, **du lundi 14 novembre au jeudi 15 décembre 2016** inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux (jours ouvrables) et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet.

Les observations, propositions et contre-propositions et toute correspondance relative à l'enquête pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur, en chacune des deux mairies, sièges d'enquête.

Les observations écrites et orales seront également reçues par Monsieur Maurice NISSE - et, en cas d'empêchement de ce dernier, par Monsieur Daniel BERAUD - qui se tiendra à la disposition du public aux lieux, dates et heures suivants:

MAIRIE:	ADRESSE:	DATES ET HEURES DES PERMANENCES:	
- BOULBON	Hôtel de Ville 5, place Victor Barberin 13150 Boulbon	le lundi 14 novembre 2016	de 9h00 à 12h00
		le mardi 22 novembre 2016	de 14h00 à 17h00
		le mercredi 30 novembre 2016	de 9h00 à 12h00
		le jeudi 08 décembre 2016	de 9h00 à 12h00
		le jeudi 15 décembre 2016	de 14h00 à 17h00
- SAINT-PIERRE DE MEZOARGUES	Hôtel de Ville 2, place de la Mairie 13150 Saint-Pierre de Mézoargues	le mardi 15 novembre 2016	de 14h00 à 17h00
		le mercredi 23 novembre 2016	de 14h00 à 17h00
		le jeudi 1er décembre 2016	de 14h00 à 17h00
		le vendredi 09 décembre 2016	de 14h00 à 17h00
		le mercredi 14 décembre 2016	de 14h00 à 17h00

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête, toute personne peut sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du Préfet des Bouches-du-Rhône - D.C.L.U.P.E-Bureau de l'utilité publique, de la concertation et de l'environnement - Porte 405 -Place Félix Baret - CS 80001 - 13282 MARSEILLE Cedex 06.

A l'issue de l'enquête, copie du rapport et des conclusions sera tenue à la disposition du public pendant un an dans les lieux précités ainsi qu'à la Préfecture des Bouches-du-Rhône et mise en ligne sur son site internet <http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr> ainsi que le cas échéant, sur celui des villes concernées.

Au terme de l'enquête, chaque plan de prévention des risques d'inondation, éventuellement modifié pour tenir compte des avis recueillis, sera approuvé par arrêté préfectoral et vaudra servitude d'utilité publique.

La personne responsable du projet est le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer - Service Urbanisme/ Pôle Risques Naturels, 16, rue Antoine Zattara - 13332 Marseille cedex 3 - Contact: M. Paul GUERO Tel. 04.91.28.42.41.

A Marseille, le 20 OCT. 2016

Pour le Préfet
Le Chef de Bureau de l'Utilité Publique,
la Concertation et de l'Environnement

Patrick PAYAN